2ème challenge national des préparations militaires marines

Les 27-28 juin 2009 à SAINT-LOUIS Haut Rhin (68)

2ème challenge national des préparations militaires marines

Les 27-28 juin 2009 à SAINT-LOUIS Haut Rhin (68)

Editorial de Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants pour la plaquette du Challenge national des Préparations Militaires Marines des 27 et 28 juin prochains à Saint-Louis (projet)

En juin 2008 avait lieu la première édition du Challenge National de la Préparation Militaire Marine à Hartmanswiller, haut lieu des combats de la première guerre mondiale.

Il s'agissait, à travers un parcours d'orientation avec huit ateliers, de permettre à des jeunes issus de toutes les PMM de France de continuer l'aventure, en mêlant leurs connaissances acquises à des épreuves sportives, tout en profitant de l'expérience d'anciens.

Cette année ce « rallye marine », qui a lieu les 27 et 28 juin à Saint-Louis, va permettre aux jeunes participants de continuer à mettre en pratique les notions apprises pendant leur PMM, avec de nouveaux ateliers et un nouveau scénario, tout en faisant preuve de dynamisme et d'esprit d'équipe.

Il s'agit pour eux de prolonger l'esprit de camaraderie et de fraternité qu'ils ont connu durant leur PMM, à travers ce Challenge national qui doit maintenant s'inscrire dans la durée et devenir un évènement de référence.

Je n'oublierai pas, pour terminer, de féliciter pour leur dynamisme les membres de l'Association de réservistes de la Marine de la Région Alsace, qui se sont beaucoup investis dans l'organisation de cette manifestation, remarquable outil de promotion de la Marine de demain.

Jean-Marie BOCKEL
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants
Maire de Mulhouse

2ème challenge national des préparations militaires marines

Les 27-28 juin 2009 à SAINT-LOUIS Haut Rhin (68)

Les instructeurs de la PMM de Belfort ainsi que l'Association des Réservistes de la Marine vous proposent de participer à la 2ème édition du challenge national des préparations militaires marines

1. Condition de participation

Il est ouvert à 40 équipes de 3 stagiaires des différents centres PMM de France, en condition physique suffisante pour parcourir 30 km environ en terrain varié, par tous les temps.

- Tenue de combat règlementaire pour les instructeurs, ou tenue de sport et t-shirt PMM pour les stagiaires, l'uniformité étant demandée pour les équipes.
- Date limite des inscriptions **15 mai 2009.**
- Les confirmations des engagements vous seront adressées par E-mail au fur et à mesure des inscriptions
- L'ordre de départ des équipes sera défini de manière aléatoire.

Equipiers et accompagnateurs
15 euros par personne avec les petits déjeuners, repas du samedi soir et repas de cohésion du dimanche midi,

CERTIFICAT MÉDICAL ET ASSURANCE OBLIGATOIRES.

2. Horaires - hébergement – restauration

- Accueil des équipes à partir de vendredi soir 18h00.
- Hébergement dès le vendredi soir dans un local fermé, couchage à la charge des participants.
- Une buvette sera mise fonction.
- Formalités administratives, le samedi matin de 7h30 jusqu'à 09h00 dernier délais.
- Activités challenge, samedi 09h00 au dimanche matin
- Dimanche matin Remise en condition, cérémonie au monument aux morts à 10h00.
- Proclamation des résultats à 11h30 le dimanche, Puis vin d'honneur.
- Repas de cohésion 13h00.

3. inscriptions - règlement

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter :

Fabien **Reymann**
6 rue des Bonnes Gens
68100 Mulhouse
Tel: 03.89.56.44.28
Portable : 06.82.21.28.88
Email : fabien.reymann@free.fr

Franck **Girard**
1 rue des Maréchaux
68100 Mulhouse
Tel 09.52.37.10.38
Portable : 06.09.41.41.71
Email : gir.f@free.fr

2ème challenge national des préparations militaires marines

Les 27-28 juin 2009 à SAINT-LOUIS Haut Rhin (68)

Accès facile par Autoroute A35
Sortie SAINT- LOUIS
TGV jusqu'à Mulhouse et TER gare de Saint- Louis
EuroAirport « Basel-Mulhouse-Freiburg » à dix minutes du centre-ville.

Bienvenue à Saint-Louis, un canton vert et bleu; vert comme les prairies et les forêts accueillantes où le randonneur découvrira une nature riche et préservée dans le triangle des trois frontières. Bleu comme les nombreux cours d'eau et étangs qui font la joie des pêcheurs. Entre l'Allemagne et la Suisse, ce canton est très apprécié des plaisanciers qui trouvent là une étape agréable à la découverte du petit patrimoine rural. C'est aussi là que se trouve la plus grande passerelle d'Europe entre l'Allemagne et la France, et la petite Camargue alsacienne (patrimoine de l'UNESCO).

Site internet : http://www.saint-louis.fr/

5. Le challenge

Pour les participants :

- Il est à la portée de tous, excluant l'élitisme.
- Les équipes sont constituées de 3 équipiers
- Les épreuves sont simples et rapides.
- Les composants d'un bon Challenge :
  (Navigation, tirs, topographie, secourisme, franchissement, programme d'instruction PMM, etc.)
- Des horaires aménagés permettent d'arriver et de repartir sereinement.
- Il vous fait découvrir les charmes d'une région, d'un canton à travers un dossier accueil, et sur le terrain en une phase jour et de nuit.
- Une couverture médiatique vous permet de garder de bons souvenirs de votre participation.

L'organisation :

- Elle s'effectue en liaison étroite avec la population grâce au concours des municipalités et des associations locales.
- Elle utilise les structures existantes au maximum.
- Elle a le souci permanent de maîtriser totalement le bon déroulement et la sécurité du challenge.
- Elle fait preuve d'une recherche d'originalité.
- Elle prend en compte les remarques émises lors de l'édition précédente.
- Elle laisse le libre choix pour la participation au repas de cohésion du dimanche midi.

Le succès pour tous :

- C'est l'occasion de montrer une belle vitrine des préparations militaires marines et des réservistes auprès de la population.
- C'est une manifestation qui "a de l'allure" par des tenues et des attitudes dignes des cadres de réserve. Elle renforce la cohésion et l'esprit d'équipe.
- C'est une occasion irremplaçable de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale si rare dans notre vie quotidienne qui doit vous donner l'envie de revenir participer à l'édition suivante.
- C'est pour cela que nous vous invitons et vous attendons avec un grand plaisir.

PMM de Belfort et L'ARM vous demandent de retenir ces dates et de venir découvrir le Challenge PMM qu'elle organise avec le plus grand soin.

5.1. BUTS DU CHALLENGE

C'est une activité à caractère associatif, permettant de mettre en pratique les connaissances acquises durant l'instruction PMM.

Ce challenge est également un moyen de rencontre intergénérationnel qui doit permettre de renforcer des liens d'amitié et de cohésion au sein des différentes Associations de Réservistes et d'anciens marins. Chaque année, le Challenge se déroule dans un lieu différent. Par son organisation qui fait participer la population, le Challenge doit contribuer à développer l'esprit de défense et le rayonnement de la marine.

ORGANISATION PMM BELFORT
Instructeur : MTE (R) Franck **Girard**
PM (R) Thierry **Fuchs**

ORGANISATION ASSOCIATION
A.R.M : MTE (R) Fabien **Reymann** **(président)**
LV (R) Alex **Fézé**
PM (R) Jean-Luc **Zimmermann**
SM (R) Christian **Muller**

6. Participation

6.1. La participation au Challenge entraîne automatiquement l'acceptation et le respect de l'intégralité du présent règlement et de ses annexes.

6.2. Sont autorisés à participer, tous les stagiaires PMM, Officiers, Officier-mariniers masculins ou féminins d'active ou de réserve de la marine nationale.

Autorisation parentale ou du représentant légal pour les mineurs.

IMPORTANT

7. Conditions médicales.

Aucune visite médicale ne pourra être passée sur place.

Les participants doivent être en condition physique suffisante pour parcourir une distance d'environ 30 km en terrain varié.

Un certificat médical d'aptitude de moins d'un an établi par un médecin sportif ou militaire agréé, couvrant ce genre d'activité sera exigé lors des formalités d'accueil.

8. Assurance

Les participants doivent fournir, lors des formalités d'accueil, une attestation d'assurance "individuelle" couvrant les risques inhérents à leur participation au Challenge. Celles-ci est indépendante de l'assurance responsabilité civile contractée par les associations organisatrices.

9. Composition des équipes, (remplaçants et accompagnateurs)

- Chaque équipe est composée de 3 équipiers sans distinction, avec obligatoirement des connaissances en topographie ; un remplaçant peut être prévu dans chaque équipe
- Dans le but de développer la motivation, des équipes pourront être complétées ou constituées avant le départ avec des remplaçants.
- Les remplaçants et les accompagnateurs ne faisant pas partie d'une équipe ne devront pas avoir de contact avec les compétiteurs sur le circuit, hormis des fonctions de contrôleurs définies par les organisateurs.

9.1. DÉROULEMENT

1.1. Durant toute la durée du Challenge, les organisateurs attendent de chaque participant une conduite exemplaire.

1.2. Même parcours et mêmes épreuves pour tous, Seules les équipes conformes pourront prendre le départ. Si, en cours d'épreuve, un équipier abandonne, le reste de l'équipe peut continuer mais en supportant les pénalités que cet abandon peut occasionner dans certaines épreuves. En aucun cas il ne pourra être fait appel d'un remplaçant.

9.2. HORAIRES

VENDREDI 26 JUIN

- Accueil des équipes à partir de 18h00.
- Hébergement dès le vendredi soir dans un local fermé avec sanitaires et douches Couchage à la charge des participants.
- la buvette fonctionnera pendant le déroulement du challenge.
- Formalités administratives, le samedi matin de 8h00 jusqu'à 9h00 dernier délai.
- Activités challenge, samedi 9h00 au dimanche 15h00.

SAMEDI 27 JUIN
- 08h00-09h00 – Accueil, petit déjeuner
- Formalités administratives 8h00 à 9h00 au point de départ
- 09h 00 – Briefing général
- 09h 30 - Départ épreuves phase 1
- 18h00 Remise en condition et repas
- 19 H 00 - Départ épreuves phase 2,

DIMANCHE 28 JUIN
- Finex phase 2 vers 02h00 du matin retour au couchage
- 07h00 réveil
- 07h30 Remise en condition et petit déjeuner
-10h00 départ, mise en place du dispositif
-10h45 cérémonie au monument aux morts, défilé vers la mairie
-11h30 proclamation des résultats, discours des officiels et vin d'honneur.
- Repas de cohésion 13h00.
-15h00 Finex

DÉPLACEMENT
- Les déplacements Jusqu'à Saint-Louis sont à la charge des participants.
- Ceux arrivant par voie routière se rendront directement à Saint-Louis
- Ceux arrivant par voie ferrée se rendront directement à la gare de Saint- Louis
- Ceux arrivant à l'aéroport de Bâle Mulhouse sont priés d'avertir les organisateurs afin de prévoir leur acheminement à Saint- Louis.
- Les cadres pourront prendre contact avec leur COMAR ou leur Chef de Centre respectif pour l'obtention d'éventuel titre de transport.

10. Tenue

10.1. Pendant l'épreuve
- Pour les cadres : tenue de combat, ou tenu de service courant (prévoir parka, poncho et lampe de poche).
- Pour les stagiaires : tenue de sport, t-shirt PMM, vêtement chaud, (prévoir parka, poncho et lampe de poche).
- Pour les contrôleurs organisateurs et accompagnateurs, tenue de combat avec béret, ou tenue civile sobre adaptée aux conditions météorologiques.

10.2. Pendant la cérémonie au monument aux morts

- ***Pour les stagiaires et les cadres tenue 2bis (barrette, gant blanc)***
- Pour les contrôleurs et accompagnateurs, tenu militaire ou tenue civile autorisée.

11. Équipement

Aucune perception de matériel et d'équipement n'aura lieu sur place. Seuls carte, dossard et brassard réfléchissant seront distribués avant le départ et réintégrés à l'arrivée.
Dans un souci d'uniformité, il serait souhaitable que les équipements extérieurs soient semblables au sein de l'équipe.
le port de toute arme, l'utilisation d'appareils de visions nocturnes, de GPS et de postes émetteurs récepteurs de toute nature sont interdits.

L'emploi de téléphones portables n'est autorisé que pour un appel de secours d'urgence, tout autre emploi sur le circuit sera pénalisé.

Nous vous recommandons de vous munir des matériels suivants :

Protection auditive (bouchon anti-bruit), boussole, matériel pour écrire, housse de protection de carte, lampe de poche avec filtres + piles, trousse de secours, bidon ou bouteille d'eau , tenue de rechange et sac de couchage et de la tenue de sortie (pour la cérémonie du dimanche matin)

12. Restauration

12.1. CONCURRENTS / ACCOMPAGNATEURS / REMPLAÇANTS

Vendredi 26 juin au soir et samedi 27 juin midi : à la charge de chacun
Samedi 27 juin soir : repas fourni par l'organisation (grillades)
Dimanche 28 juin matin : petit déjeuner fourni par l'organisation.
Dimanche 28 juin midi : repas de cohésion fourni par l'organisation
(à confirmer lors de l'inscription) attention les boissons ne sont pas comprises

12.2. FOYER / BUVETTE

Fonctionnera du Vendredi soir au dimanche midi, vous y trouverez des boissons chaudes, sandwich, boisson, café, chocolat, thé etc.et un accueil très convivial**.**

13. Engagement

13.1. FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation au challenge national des PMM sont fixés par personne à :

***15 euros** avec repas de cohésion*
Chèque libellé à l'ordre de l'ARM.

Ces frais comprennent l'assurance, la logistique, les repas, et les munitions pour le tir

13.2. ENGAGEMENTS

Ils devront parvenir aux organisateurs accompagnés du paiement avant le 15 Mai 2009

Fabien **Reymann**
6, rue des Bonnes Gens
68100 Mulhouse
Tel 03.89.56.44.28 ou 06.82.21.28.88
Email : fabien.reymann@free.fr

Franck **Girard**
1, rue des Maréchaux
68100 Mulhouse
Tel 09.52.37.10.38 ou 06.09.41.41.71
Email : gir.f@free.fr

Au delà du 15 mai 2009 aucun désistement ne pourra donner droit à un quelconque remboursement et toute équipe qui n'aura pas réglé sa participation ne sera pas retenue.

13.3. CONFIRMATION D'ENGAGEMENT

A réception de l'inscription **accompagnée du règlement** il vous sera retourné la confirmation d'engagement avec un dossier complémentaire comprenant : le plan de la ville, les lieux d'accueil, de la cérémonie, du repas de cohésion, une liste des hôtels, des gîtes, les annexes au règlement, et des éléments indispensables pour le challenge PMM .

Dans le cas où des équipes retenues ne pourraient honorer leurs places, elles doivent en avertir immédiatement les organisateurs du challenge. Ces places devenues vacantes pourront être, éventuellement, mises à la disposition

d'autres équipes qui n'auraient pu s'inscrire dans les délais voulus. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe sans avoir à se justifier.

14. Hébergement

Les personnes arrivant le vendredi 27 au soir et voulant passer la nuit à Saint-Louis sont priées de prendre contact avec les organisateurs du challenge qui leur indiqueront les moyens d'hébergement possibles. Une salle sera mise à la disposition des participants où ils pourront s'équiper et laisser leurs effets à partir du vendredi soir. Ce local sera gardé en permanence.
Des sanitaires et des douches sont prévus selon disponibilités locales.
Le matériel de couchage (matelas pneumatique, sac de couchage, etc...) est à la charge de chacun.

15. Jury

Le Jury sera composé de Cadres de Réserve issus des PMM et des associations organisatrices, sa composition sera affichée. Il est seul habilité à statuer en cas de litige et les décisions seront sans appel.

16. Réclamations

Toute réclamation en cours d'épreuve devra se faire par écrit et sera déposée à l'atelier suivant.

17. Sanctions

Le non respect du règlement ou des consignes de sécurité entraîne automatiquement l'élimination de l'équipe. Aucun frais ne sera remboursé.

18. Proclamation des résultats

La proclamation des résultats et la remise des récompenses se feront le dimanche matin à l'occasion d'une cérémonie publique en présence des autorités militaires, civiles, de diverses associations patriotiques et des portes drapeaux.

19. Droit à l'image

Chaque concurrent et participant à l'organisation, au soutien et à l'encadrement du challenge autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au Challenge, sur tous supports y compris les documents publicitaires ou de promotion, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

2ème challenge national des préparations militaires marines

Les 27-28 juin 2009 à SAINT-LOUIS Haut Rhin (68)

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Réservé à l'organisation : Date de réception.....	***N° de dossard.....***

*Unité ou centre PMM*_____

Voie routière : HA..... .HD.....

Voie ferrée : Gare de Saint-Louis

HA.....HD.....

Voie aérienne : HA.....HD.....

HA : Heure d'Arrivée HD Heure de Départ dimanche

A retourner à l'un des organisateurs du challenge national des Préparations Militaires Marines, avec le chèque global à l'ordre de l'ARM avant le 15 mai 2009

Date d'arrivée :……..... 2009

Nom de l'équipe……..

Fonction	Nom, Prénom, Adresse	Téléphone	Repas Dimanche Oui/Non
Chef d'équipe			
Equipier 1			
Equipier 2			
Remplaçant 1			

Nom et prénom du chef d'équipe…….

Adresse ……...

Email.....Téléphone :……..

Cheque de règlement

_____ X 15 euros = _____ Euros

Chèque n°_____

Banque_____

A l'ordre de l' ARM

Date :……

Signature du chef d'équipe